

Interdit d'interdire... les feux d'artifice le 14 juillet !!! Aucune excuse, ni d'émeutes, ni de sécheresse !

écrit par Jacques Martinez | 8 juillet 2023



Le 14 juillet 1940, le général de Gaulle inspecte les forces de la France libre à Londres, soit alors quelque 800 soldats. Everett Collection/Bridgeman Images



Le 14 juillet 1940, le général de Gaulle inspecte les forces de la France libre à Londres, soit alors quelque 800 soldats. Everett Collection/Bridgeman Images

Pour Emmanuel Macron, il serait préférable de s'abstenir d'avancer de fausses excuses pour interdire les feux d'artifice pour le 14 juillet ! Ce n'est pas à un Président de la... République Française d'empêcher les Français de célébrer l'anniversaire de la Fête Nationale de la... République Française ! Et le 143e, pas moins que les 142 précédents...

La date de notre fête nationale n'a été mise en gestation que le 14 juillet 1879.

Les mêmes chiffres que l'année de la prise de la Bastille mais dans le désordre ! Il ne faut donc pas s'étonner que notre chère République engendre trop souvent, au fil des décennies voire au fil des ans, (comme depuis une certaine année 2017) engendre donc du désordre voire des désordres parfois inextricables, indébrouillables c'est-à-dire que personne, pas même le Président du moment, ne peut démêler ! Nous en savons quelque chose, surtout depuis le 27 juin dernier, jour du déclenchement des émeutes par des « jeunes

» désinhibés après le feu vert qui leur a été donné par un Président de la République prononçant, à l'adresse du policier, les mots incroyables d'« inexplicable » et d'« inexcusable » ! Cela alors que l'enquête commençait à peine...

C'est sa déclaration, en tant que Président de la République, qui a été « inexplicable » et « inexcusable » !



Le 14 juillet 1879 fut la mise en gestation par Gambetta, en présence de Victor Hugo, de notre Fête Nationale. Ce jour-là, il ne s'agissait que de se souvenir de la prise de la Bastille en rendant toutefois hommage à des figures de 1789 tout en confirmant la représentation du symbole de notre République au travers des traits d'un visage féminin : Marianne !

Bien qu'engendrée le 14 juillet 1879, ce n'est que le 21 mai 1880 que Benjamin Raspail procéda, par une proposition de loi, à l'accouchement du « jour de la Fête Nationale annuelle le 14 juillet ». Un accouchement un peu tardif puisque pratiqué à 44 semaines d'aménorrhée alors que, de nos jours, à 41 semaines, les équipes médicales déclenchent l'accouchement !

Il n'est donc pas étonnant que, trop souvent, les décisions prises au sein de notre République soient tardives et, certaines, déjà dépassées voire obsolètes donc plus de mode une fois mises, enfin, en place par le fonctionnaire se trouvant en bout de chaîne.

Notre République aurait-elle manqué d'oxygène lors de la fin de sa trop longue gestation ?

Formons le vœu que la République de 2023, l'une des filles de la Ve République, ne prive pas les Français, jusque dans

le moindre bourg, de pouvoir célébrer de façon festive son souvenir après 142 Journées Nationales de commémorations.

-**Celle de 1919**, la première au cours de laquelle, selon le vœu de Clemenceau, un défilé des Anciens Combattants de la Guerre de 14-18 célébra la Mémoire des Morts et Disparus de la Grande Guerre. Défilé qui fut le premier d'une longue série !

-**celle de 1945** avec ses trois jours de festivités parmi lesquelles le passage en revue des troupes par le Général de Gaulle à l'Arc de Triomphe.

-**celle « mémorable » de 1989** sur laquelle nous passerons rapidement : souvenez-vous du défilé Mitterrandesque, concocté par Jean-Paul Goude pour mettre en valeur les deux sans dents... Pardon, les deux cents ans de leur Révolution.

-**ou encore celle de 2007** si Sarkozyenne qui, avec son prédécesseur Chirac, l'a voulue si Européenne, deux ans à peine après le NON des Français à l'Europe !!! **Gifle à la majorité des Français car ce défilé marquait l'allégeance de la France à l'Europe avec des militaires de 27 pays et l'Hymne à la joie... Pas « à la joie » de tous les Français !**

À quoi va ressembler notre 14 juillet 2023 ? À moins d'une semaine de cette célébration, les Français peuvent craindre le pire avec nos dirigeants actuels !

-**Un défilé sans aucun applaudissement** le long de Champs-Élysées si, pourquoi pas ? ils sont interdits au public - cela ne vous rappelle rien !- afin qu'un silence de mort remplace non des hymnes à la joie mais des hurlements de voix ?

-**Et, dans le reste de la France, l'État ne risque-t-il pas de prendre, pour faire plaisir aux écolos, le fallacieux prétexte de la sécheresse, du manque d'eau en certaines régions...** □ □pour interdire de nombreux feux d'artifice, parfois le seul de l'année dans la majorité des villes, voire des départements. Et, de ce fait, priver des millions

de gamins, d'assister à un spectacle gratuit auquel ils ne pourront assister de toute l'année ! Aucun dirigeant n'évoque encore la possibilité de canaliser l'eau de mer : <https://resistancerepublicaine.com/2023/06/22/pourquoi-la-france-nutilise-t-elle-pas-leau-de-mer-pour-la-transformer-en-eau-potable/>

-Outre la si pratique sècheresse, il se peut que nos dirigeants aillent plus loin. Eux qui ont eu le courage de réprimander les parents d'enfants turbulents comme si un gamin qui passe sa soirée à l'extérieur à détruire des magasins et qui, parfois, rentre avec du matériel à revendre sur le net, s'inquiète de ce que va lui dire sa mère vivant seule ou son père quand il y en a un ? Mais, espérons que notre Président qui n'a eu à élever que des enfants plus âgés que lui et ayant déjà passé l'âge de « nos » émeutiers se risque à prendre d'autres mesures aussi « drastiques » ! *Drastiques*, pas au sens actuel d' « énergiques » mais au sens originel de ce mot, c'est-à-dire médical : des mesures « purgatives » !!! Des mesures qui vont donc faire chialer, oui, chialer tout le monde et, en particulier, les plus jeunes d'entre nous ! À savoir décréter sous le fallacieux prétexte de « risques avérés de violences urbaines » des couvre-feu un peu partout ou beaucoup partout !

Non ? Mais cela n'ira pas jusqu'à un couvre-feu général sur tout le territoire ? Euh... Avec lui, il faut s'attendre à tout ! Dois-je vous rappeler que c'est l'homme qui a confiné des mois 67 millions de Français et qui estime que des « flyers » suffisent pour que des parents reprennent leur autorité sur des gosses d'à peine 12 ans, il faut vraiment ne jamais avoir dû élever des gamins turbulents pour croire que de telles mesures « laxatives » seront efficaces ! Ah, c'est le cas ? Bon, alors nous n'avons plus rien à espérer pour ce 14 juillet ! On comprend mieux pourquoi nous sommes, après 7 ans avec un tel « père » de la Nation, dans une situation aussi merd..., pardon aussi méritante, aussi

merveilleuse !



Moi qui n'ai jamais aimé le slogan de mai 68 « Il est interdit d'interdire ! », je me permets de mettre en garde nos autorités tout en haut de l'État : « Monsieur le Président de la République, Madame le Premier Ministre, il

est interdit d'interdire... les feux d'artifice ! Sinon les enfants de Marianne risquent de bouder vos déplacements mais aussi et plus sûrement, risquent aussi d'aller en voir un ou une autre lors des futurs scrutins ! »

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL, l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...